



**Des clés pour mieux comprendre  
la diversité ethnoculturelle,  
religieuse et linguistique en  
milieu scolaire**

le cas de

# **Chaudière-Appalaches**

---

# Un portrait historique



## LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS<sup>1</sup>

### LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Les Autochtones fréquentent la région de Chaudière-Appalaches depuis plus de 6 000 ans. Plusieurs groupes, dont les Anishinabeg, y chassent lors de leurs migrations saisonnières. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils voient cependant leur mode de vie bouleversé par l'arrivée des Français, qui s'établissent en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Cette partie de la Nouvelle-France n'attire pas seulement des familles françaises en quête d'un meilleur avenir.

À partir de 1755, de nombreuses familles acadiennes fuient la déportation et trouvent refuge dans la seigneurie de Livaudière sur la Côte-du-Sud. Quelques Noirs.e.s figurent aussi au sein de la population de Chaudière-Appalaches. Par exemple, les historien.ne.s rapportent qu'en 1749, à Lévis, un Noir catholique épouse une Canadienne française et qu'en 1755, à Sainte-Marie-de-Beauce, un enfant naît de l'union du seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau et de sa servante noire.

### LE RÉGIME BRITANNIQUE

Au lendemain de la Conquête, la région se compose presque essentiellement de Canadien.ne.s français.es. Elle compte toutefois des mercenaires allemands dépêchés par la Couronne britannique et des soldats britanniques s'étant installés dans certaines de ses paroisses à la suite de leur démobilisation.

À partir de 1815, le territoire reçoit un flot de migrant.e.s originaires des îles britanniques en raison des famines qui

y sévissent. Parmi ces personnes, des Irlandais.e.s de confession catholique s'établissent dans l'arrière-pays, donnant une couleur linguistique aux cantons de l'Etchemin et de la Chaudière, où, avec les Anglais.es, il.elle.s sont alors majoritaires. À la même époque, dans la région de l'Amiante, les Anglais.es, les Irlandais.es et les Écossais.es représentent environ la moitié du tissu social. Toutefois, plusieurs de ces immigrant.e.s s'exilent par la suite dans d'autres contrées.

## DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Un important développement industriel caractérise la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. La région n'y échappe pas. À partir des années 1900, un immense besoin de main-d'œuvre se fait sentir dans la région de l'Amiante, ce qui attire des travailleurs de partout dans le monde, dont bon nombre d'Américains. En 1915, deux Ukrainiens, Nicolas Tkachuk et Yvan Chaprun, sont les instigateurs d'une grève qui paralyse la production d'amiante dans la région de Thetford et qui permet aux ouvriers d'obtenir de meilleures conditions de travail.

## DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Canada connaît une grande croissance économique et ouvre ses portes à l'immigration européenne. La Beauce, entre autres, accueille plusieurs Polonaises venues travailler à la filature de Dionne Spinning Mills à Saint-Georges en 1947.

Plus récemment, les guerres et les catastrophes naturelles de même qu'un manque grandissant de main-d'œuvre sont à l'origine de nouvelles vagues d'immigration vers la région. La France, la Colombie, la Chine, le Maroc, l'Algérie, Haïti, le Mexique, la Tunisie, les États-Unis et le Sénégal sont quelques-uns des pays d'où proviennent les immigrants qui s'installent aujourd'hui dans la région de Chaudière-Appalaches.

# Un portrait actuel

## LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région de Chaudière-Appalaches comptait 424 856 habitant.e.s réparti.e.s dans 10 municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Lévis, Beauce-Sartigan et Les Appalaches<sup>2</sup>. Parmi l'ensemble de la population de la région<sup>3</sup>,

0,97 %

A DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE<sup>4</sup>;

1,38 %

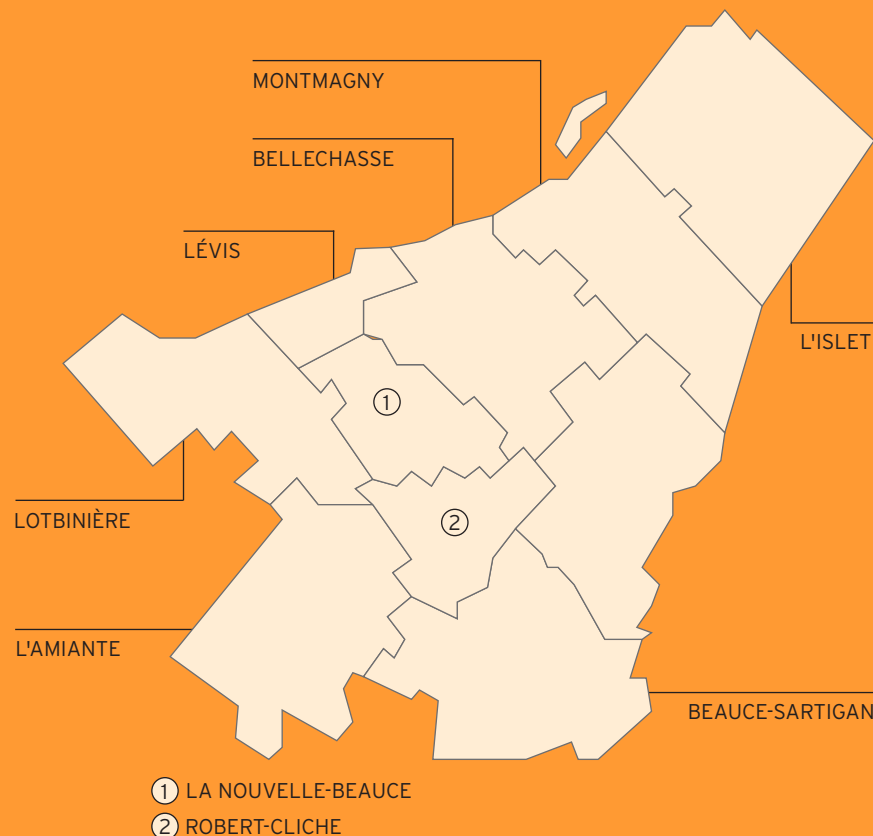
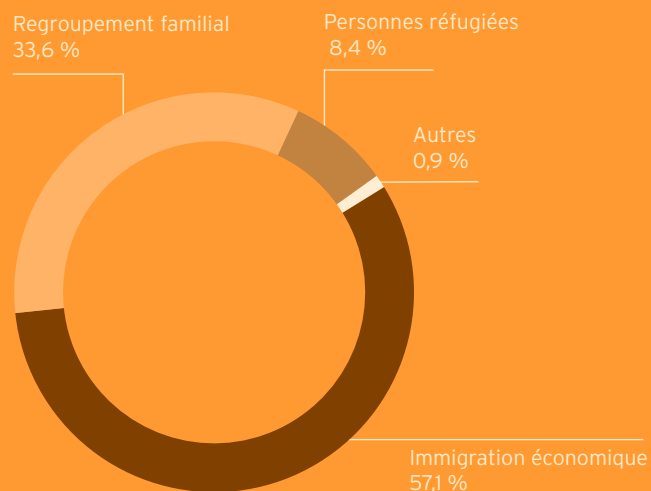
A DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE<sup>5</sup>;

1,74 %

EST UNE PERSONNE IMMIGRANTE, PEU IMPORTE LE MOMENT DE SON ARRIVÉE AU CANADA<sup>6</sup>.

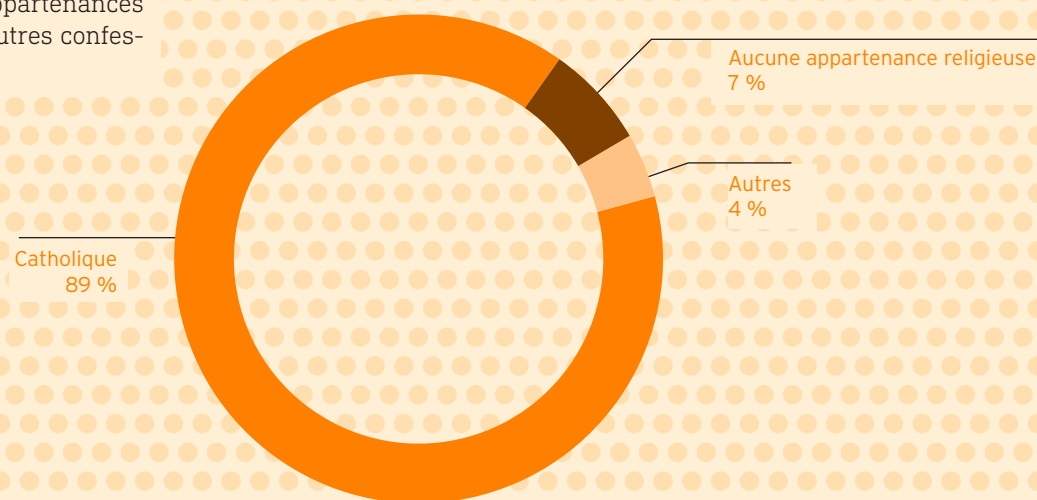
Les 2 539 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014<sup>7</sup> et résidant dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches correspondent à 0,6 % de la population de la région. Lors de leur admission, 70,6 % d'entre elles connaissaient le français et 68,5 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



**Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration.**

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (89 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (7 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (4 %) sont principalement : autres confessions chrétiennes, musulmane et bouddhiste<sup>8</sup>.



**Ce ne sont pas seulement les immigrant.e.s récent.e.s qui contribuent à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la région de Chaudière-Appalaches.**

# La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive<sup>9</sup> des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région de Chaudière-Appalaches.

1

Plusieurs articles traitent des besoins de la région en matière de main-d'œuvre spécialisée. En effet, on y aborde principalement les efforts déployés afin de favoriser l'accueil des immigrant.e.s par les PME de la région ainsi que les défis rencontrés à cet égard.

2

La proposition de mettre en place un cimetière musulman à Saint-Apollinaire occupe aussi une place importante, ayant suscité un débat à l'échelle du Québec. Notre recension fait néanmoins état de différents points de vue locaux, dont celui du maire de la municipalité, qui s'est montré en faveur du projet, et ceux de groupes s'y opposant.

3

L'arrivée au Québec de demandeur.euse.s d'asile en provenance des États-Unis est également traitée dans les médias locaux. Ceux-ci font surtout état du faible nombre d'immigrant.e.s qui traversent de façon irrégulière la frontière que partage la région avec les États-Unis.

# 2

# La diversité en milieu scolaire

## UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES<sup>10</sup>

# 173

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent dans la région de Chaudière-Appalaches.

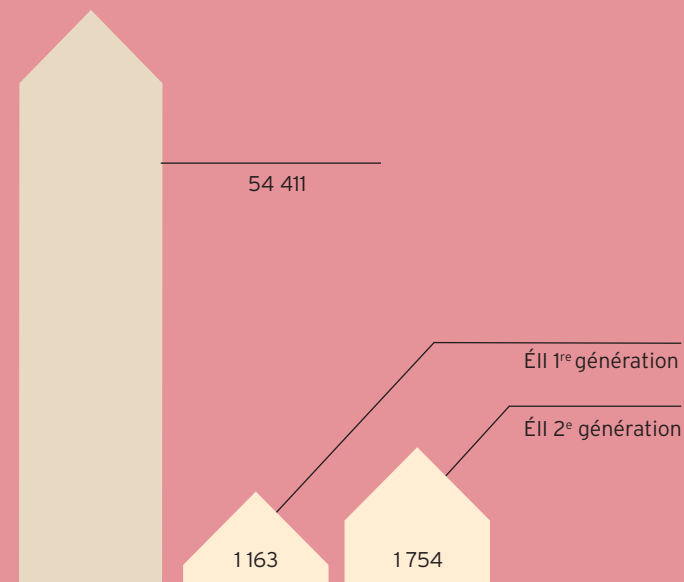
### 163 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 161 écoles appartenant aux cinq centres de services scolaire (CSS)<sup>11</sup> francophones suivants : CSS de la Beauce-Etchemin (CSSBE, 51 écoles), CSS des Navigateurs (CSSDN, 47 écoles), CSS de la Côte-du-Sud (CSSCS, 44 écoles), CSS des Appalaches (CSSA, 18 écoles), CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup (CSSKRL, 1 école);
- 2 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Central Québec (CSCQ).

### 10 ÉCOLES PRIVÉES.

# 47

C'est le nombre de langues maternelles<sup>12</sup> des élèves de la région de Chaudière-Appalaches en 2016-2017. Après le français, l'espagnol est la langue maternelle la plus fréquente (193 élèves), suivie de l'anglais (161 élèves) et de l'arabe (53 élèves). Au total, 615 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 1,13 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 502 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



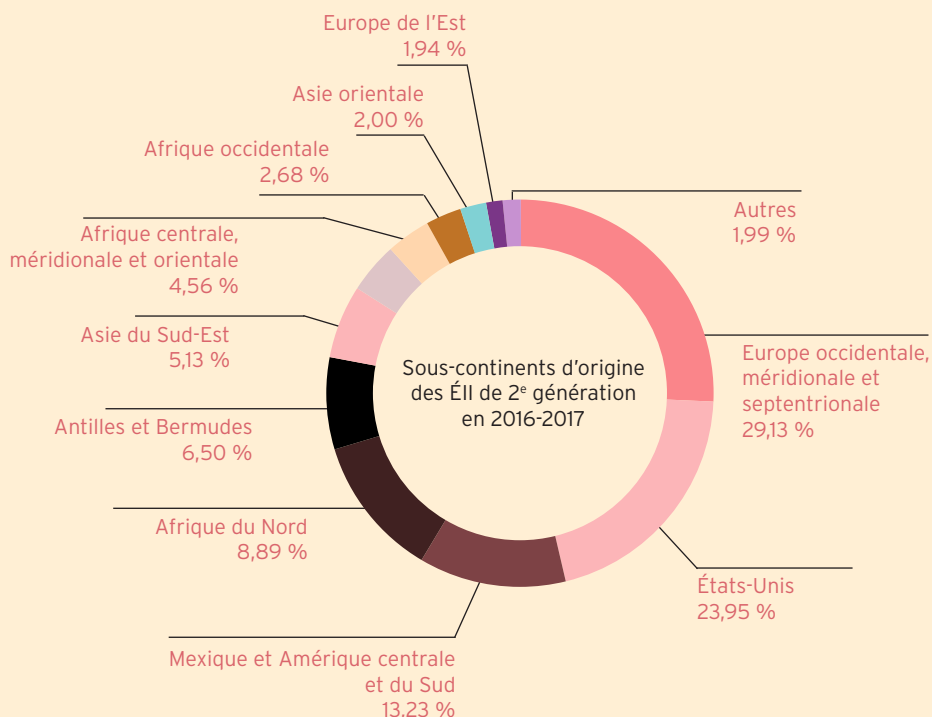
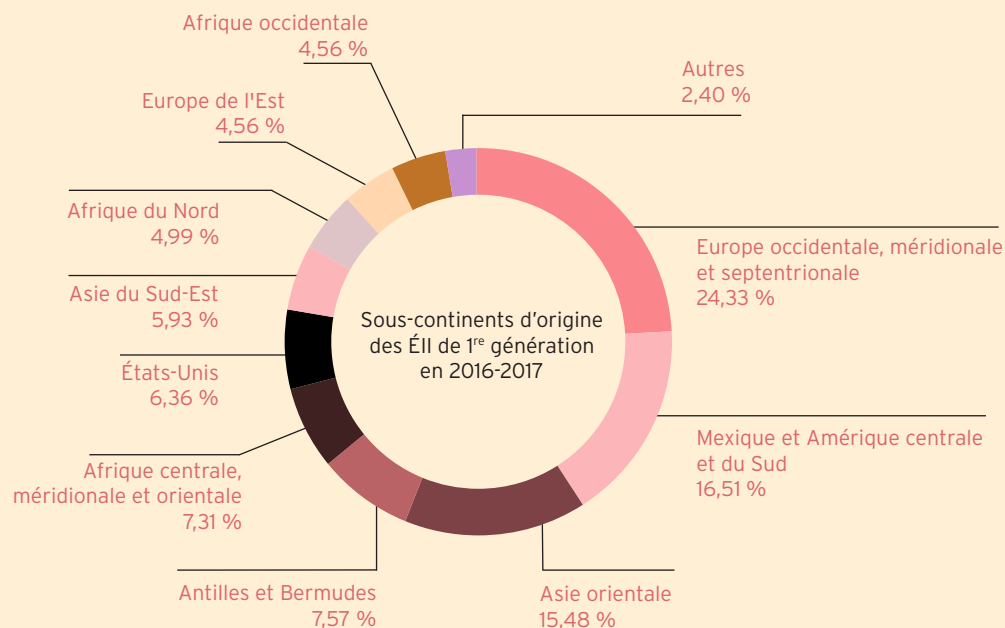
En 2016-2017, il y avait 54 411 élèves dans la région de Chaudière-Appalaches. De ce nombre, 2 917 (5,36 %) étaient des élèves issus.e.s de l'immigration (ÉII), dont 1 163 (2,14 %) de 1<sup>re</sup> génération et 1 754 (3,22 %) de 2<sup>e</sup> génération. La grande majorité des ÉII (91,29 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (8,71 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

# LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région de Chaudière-Appalaches est passé de 2 643 à 2 917, ce qui représente une augmentation de 10 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 1<sup>re</sup> génération, qui est passé de 1 043 à 1 163 (soit une hausse de 11,51 %), a davantage augmenté que le nombre d'ÉII de 2<sup>e</sup> génération qui est passé de 1 600 à 1 754 (soit une hausse de 9,63 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel<sup>13</sup>. L'Europe occidentale, méridionale et septentrionale est le principal sous-continent d'origine des ÉII peu importe leur statut générationnel. De plus, une plus grande proportion d'ÉII de 1<sup>re</sup> génération que d'ÉII de 2<sup>e</sup> génération est originaire notamment de l'Asie orientale (respectivement 15,48 % et 2 %) et de l'Afrique centrale, méridionale et orientale (respectivement 7,31 % et 4,56 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2<sup>e</sup> génération provient des États-Unis et de l'Afrique du Nord.



**Les ÉII de Chaudière-Appalaches proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et culturelles vécues par les élèves.**



## LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

**Les ÉII de la région de Chaudière-Appalaches sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).**

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSDN accueille un peu moins de la moitié de ces élèves alors que le CSSBE en accueille un peu plus du quart. Les autres CSS, la CSCQ et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu moins du quart des ÉII. Le CSSKRL affiche un taux de distribution plus bas, ce qui s'explique notamment par le faible nombre d'écoles de cet organisme dans la région.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Affichant les concentrations d'ÉII les plus élevées, la CSCQ et l'ensemble des écoles du réseau privé de la région accueillent respectivement 1 ÉII pour 11 et 14 élèves. Le CSSCS affiche le plus bas taux de concentration de la région, soit 1 ÉII pour 29 élèves.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (CSSKRL)	0,21 %	3,70 %
Commission scolaire Central Québec (CSCQ)	0,72 %	8,75 %
Centre de services scolaire des Appalaches (CSSA)	5,83 %	3,82 %
Ensemble des écoles du réseau privé	7,99 %	7,00 %
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS)	9,12 %	3,36 %
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE)	27,19 %	4,66 %
Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN)	48,95 %	6,71 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>5,36 %</b>

**Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.**

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 173 écoles de la région, seulement 10 d'entre elles ne comptaient aucune ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSDN, sauf une école qui fait partie du CSSBE.

**Des 173 écoles de la région, seulement 10 d'entre elles ne comptaient aucune ÉII parmi ses élèves.**

## ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017<sup>14</sup>

Réseau public	% d'ÉII par école
<b>Écoles primaires</b>	
École Charles-Rodrigue (CSSDN)	16,10 %
École Notre-Dame (CSSDN)	12,40 %
École du Ruisseau, Sainte-Marie (CSSDN)	11,46 %
École du Grand-Fleuve (CSSDN)	11,21 %
École Saint-Dominique (CSSDN)	10,69 %
École Notre-Dame-d'Etchemin (CSSDN)	10,14 %
École des Petits-Cheminots (CSSDN)	10,04 %
<b>Écoles secondaires</b>	
École secondaire de l'Envol (CSSDN)	9,30 %
École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture (CSSDN)	7,56 %
Polyvalente Saint-François (CSSBE)	7,46 %
École Pointe-Lévy (CSSDN)	7,46 %
École secondaire de l'Aubier (CSSDN)	6,93 %
<b>Réseau privé</b>	
<b>Écoles primaires</b>	
École Vision Beauce	4,67 %
<b>Écoles secondaires</b>	
École Jésus-Marie de Beauceville	9,97 %
Collège Dina-Bélanger	7,57 %
Collège de Lévis	7,26 %
École Marcelle-Mallet	6,26 %
Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent	5,92 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones<sup>15</sup>.

## QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALCHES<sup>16</sup>.

« **Une école pleine de vie au cœur de Lévis** » est le titre d'une initiative de l'école Notre-Dame du CSDN. Cette activité est destinée à huit élèves issu.e.s de l'immigration nouvellement arriv.e.s et en grand retard scolaire ainsi qu'à leurs familles. Elle permet, en collaboration avec la Corporation du Vieux Lévis, de visiter des lieux historiques et culturels (la Bibliothèque Pierre-Georges Roy, la Maison natale de Louis Fréchette, le Musée du Régiment de la Chaudière, etc.). Des activités pédagogiques sont par la suite proposées en classe sur ce thème pour soutenir l'intégration linguistique, scolaire et sociale des ÉII. Cette initiative vise notamment les objectifs suivants :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir la réussite éducative des ÉII en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.
- Soutenir les collaborations entre l'école et les familles immigrantes.

Certaines écoles du CSSA proposent plusieurs **sorties culturelles**, par exemple au Musée de la Civilisation, à tou.te.s les élèves, incluant les ÉII. Ces activités visent notamment l'objectif suivant :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.

Le CSSBE propose l'utilisation de **trousses de lecture** composées de livres et de jeux de société portant sur les thèmes de la différence et de la tolérance, à toutes les classes accueillant des ÉII. Cette initiative répond notamment à l'objectif suivant :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

Des intervenant.e.s des CSSBE et de CSSCS à la **Journée régionale à Québec sur la réussite des ÉII**. Grâce à des conférences, des ateliers d'échanges et des réflexions, cette journée de formation visait notamment à répondre aux objectifs suivants :

- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des ÉII à risque d'exclusion.
- Soutenir des initiatives permettant de faciliter les transitions vécues par les élèves issu.e.s de l'immigration ou allophones (entrée à l'école, passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire, de la formation générale des jeunes à la formation générale des adultes, etc.).

## QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

### **LIAISON IMMIGRATION BELLECHASSE**

5, rue Morin  
Saint-Anselme (Québec) G0R 2N0  
Téléphone : 418 885-1587  
<http://alphabellechasse.org/>

2

### **LE TREMLIN, CENTRE POUR PERSONNES IMMIGRANTES ET LEURS FAMILLES**

52, côte du Passage  
Lévis (Québec) G6V 5S7  
Téléphone : 418 603-3512  
<http://www.letremplinlevis.com>

3

### **CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI BEAUCE-NORD, SERVICE IMMIGRATION**

168, rue Notre-Dame Sud  
Sainte-Marie (Québec) G6E 4A6  
Téléphone : 418 386-2532  
<https://cjebn.com>

4

### **ICI INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES IMMIGRANTS**

257, rue Notre-Dame Ouest  
Thetford Mines (Québec) G6G 1J7  
Téléphone : 418 338-2050  
<http://www.immigration-ici.ca/index.php>

# LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à tou.te.s les élèves qui en ont besoin, qu'ils soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée<sup>17</sup>.

**AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.**

En 2016-2017, 117 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,02 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 107 sont des ÉII, dont 89 de 1<sup>re</sup> et 18 de 2<sup>e</sup> génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

**21** ÉLÈVES OU  
**17,95 %**

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

**96** ÉLÈVES OU  
**82,05 %**

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. 2 DE CES ÉLÈVES (1,71 %) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E.S EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

**0** AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIAL. AUCUN.E ÉLÈVE N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

**0** AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

**LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.**

## CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon  
Sivane Hirsch\*

## AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger  
Karine Gélinas  
Catherine Gélinas-Côté  
Renaud Goyer  
Wejdene Guizani  
Eve Lemaire  
Mathieu Lizotte  
Zakary Mandeville  
Elisabeth Martinez-Manningham  
Clara Rangama  
Xavier St-Pierre\*.

## GRAPHISME

Fabian Will

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.  
\*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas de Chaudière-Appalaches*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : [www.uqtr.ca/ledir](http://www.uqtr.ca/ledir)

<sup>1</sup> Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Bernard, J. et Perron, N. (2009). *La Beauce-Etchemin-Amiante*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Berthold, E. (2006). *Lévis*. Québec : Les éditions de l'IQRC.

Gay, D. (2004). *Les Noirs du Québec. 1629-1900*. Sillery : Septentrion.

Saint-Pierre, J. (2000). *La Côte-Sud*. Québec : Les éditions de l'IQRC.

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région de Chaudière-Appalaches, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : [https://www.mcg.org/documents/10706/21548/Pltq\\_autochtone\\_anx\\_fr\\_VF\\_maj\\_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135](https://www.mcg.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135)). Ainsi, *Anishinabeg* sera utilisé pour désigner les Algonquins.

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Chaudière-Appalaches*. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/12-Chaudiere-Appalaches.pdf>

<sup>3</sup> Statistique Canada (2017). *Chaudière-Appalaches [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016*, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

<sup>4</sup> Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*. Repéré à : [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=DECI&Id=59224](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224)

<sup>5</sup> Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>).

<sup>6</sup> Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=Unit&Id=85107](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107)).

<sup>7</sup> Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB\\_Portraits\\_regionaux2005-2014.pdf](http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf)

<sup>8</sup> Statistique Canada. (2013). *Région de la Chaudière-Appalaches, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. Repéré à : [https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm\\_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1](https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1)

<sup>9</sup> Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en mars 2018 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

<sup>10</sup> Cette section se centre principalement sur les É.II. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

<sup>11</sup> Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.

<sup>12</sup> La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>

<sup>13</sup> Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».

<sup>14</sup> Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.

<sup>15</sup> MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*.

Repéré à : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/RB\\_Fonctionnement\\_Commissions-scolaires\\_18-19.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf)

MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*.

Repéré à : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire\\_2019-2020.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf)

<sup>16</sup> Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.

Pour plus d'informations sur la Journée régionale à Québec sur la réussite des élèves issus de l'immigration, consultez : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/journee-regionale-a-quebec-sur-la-reussite-scolaire-des-eleves-issus-de-limmigration/>

<sup>17</sup> MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*.

Repéré à : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire\\_2019-2020.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf)